



Club Nautique et de Loisirs Sainte Croix du Verdon
Route du lac - 04500 Sainte Croix du Verdon
Tél : +33 (0)4 92 77 84 16
Email : cnlscv@gmail.com
Site internet : <http://www.cnlscv.fr>
Siret 751 029 851 00019 / Association n° W043001882

PROGRAMME DES REGATES 2021

REGATES du CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

- 24 juillet - LA TURQUOISE DE SAINTE CROIX - organisée par notre Club => voir avis de course sur le site : www.cnlscv.fr
- 21 août - LE TROPHEE DU VERDON - organisée par notre Club
- 3 octobre - régates organisée par le CNEV
- 9 octobre - régates organisée par l'AVN

REGATES LOISIRS de notre CLUB

1. LE CALENDRIER

- 26 juin
- 10 juillet
- 7 août
- 4 septembre

2. LE PROGRAMME

Les régates ont des parcours chronométrés avec un départ pour chaque classe : monocoques et multicoques.

Inscriptions pour la régates dans la semaine qui précède et au plus tard le matin.

Briefing à 15h00

Départ donné à 15h30 pour les multicoques et à 15h40 pour les monocoques selon les règles :

- avertissement : 5 mn avant départ
- signal préparatoire : 4 mn avant départ
- la minute : 1 mn avant départ
- signal de départ

Fin de la course à 18h40 - les bateaux qui n'auront pas terminé à 18h40 seront disqualifiés.

3. LE PARCOURS

Les compétiteurs doivent effectuer le parcours établi, départ face au vent, les bouées à laisser à bâbord, avec une ligne de départ et d'arrivée installée devant le CNLSCV. Selon le vent, la course sera un triangle ou une banane.

4.1. LE DÉPART

La ligne de départ est définie entre la bouée verte du chenal et la bouée jaune.



Club Nautique et de Loisirs Sainte Croix du Verdon
Route du lac - 04500 Sainte Croix du Verdon
Tél : +33 (0)4 92 77 84 16
Email : cnlscv@gmail.com
Site internet : <http://www.cnlscv.fr>
Siret 751 029 851 00019 / Association n° W043001882

Les bateaux doivent prendre le départ dans la direction de la bouée.

4.2. L'ARRIVÉE

La ligne de départ fait office de ligne d'arrivée.

Le passage de la ligne d'arrivée s'effectue dans la direction de la dernière bouée.

5. LE CHRONOMÉTRAGE

Le chronométrage est réalisé par le Club.

6. L’AFFICHAGE

Les temps réalisés et compensés seront affichés sur le tableau.

=> N° du bateau, Temps Réel , Temps Compensé , Ordre de classement

7. CLASSEMENT DE CHAQUE REGATE

Le système de classement utilisé correspond au nombre de départs, exemple avec 12 bateaux : 1^{er} = 12 points, 2^{ème} = 11 points, 3^{ème} = 10 points, etc.

8. INFORMATIONS

CNLSCV - Club Nautique et de Loisirs de Sainte Croix du Verdon 04 92 77 84 16

mail : cnlscv@gmail.com

9. RESPONSABILITÉ

Les règles de voile sont ISAF.

Tous les participants doivent indiquer leur participation et signer le registre "aller/retour".

Les concurrents participent aux régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

Pour participer aux régates, la licence FFV est obligatoire avec **certificat médical mentionnant "pratique de la voile en compétition"**.